



DOC18

Kinshasa, le 23 JAN 2015

N° 25/ CAB/VP/MININTERSEC/ 137 /2015

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
(Avec l'assurance de ma haute considération)
- Monsieur le Directeur de Cabinet du Chef de l'Etat ;
- Monsieur le Ministre du Plan et Révolution de la Modernité;
- Monsieur le Ministre des Mines ;
- Monsieur le Ministre de l'Environnement et Développement Durable;
- Monsieur le Ministre des Hydrocarbures;
- Monsieur le Ministre des Finances ;
- Monsieur le Coordonnateur National de l'ITIE-RDC
(Tous) à Kinshasa / Gombe

Concerne : Recensement préparatoire des paiements des Industries extractives à l'Etat en 2013

Aux Gouverneurs de Province
(Tous) En République Démocratique du Congo

Messieurs les Gouverneurs de Province,

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC a levé l'option de publier le Rapport ITIE-RDC portant sur l'exercice 2013 au 30 juin 2015.


Afin de préparer la conciliation des déclarations des parties prenantes - les Industries Extractives et les Régies Financières - le Comité Exécutif tient à actualiser le cadrage du Rapport ITIE-RDC 2013.

A cet effet, je vous demande d'instruire vos Régies des Recettes Provinciales respectives à fournir sans délai au Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC, à titre préparatoire, les informations concernant tous les paiements spécifiques au

secteur extractif (minier et pétrolier) perçus par chaque Régie en 2013 par entreprise et par flux (nature de la recette).

Une mission du Secrétariat Technique assignée à collecter les données dont question vous contactera du 1^{er} au 15 février 2015.

Veillez agréer, **Messieurs les Gouverneurs de Province**, l'expression de ma considération distinguée.


Evariste BOSHAB